

# 2009

# RAPPORT

# D'ACTIVITÉ

de l'association prévention routière



# { une année palier...



## SOMMAIRE

Éditorial du président 2

Le bilan 2009 des accidents de la route 4

Les actions de l'association Prévention Routière en 2009 6

L'éducation et la formation

L'information et la sensibilisation

Les études et recherches

Les actions auprès des conducteurs responsables d'infractions

Les actions en entreprise

La vie de l'association 19

Les comités départementaux

Les membres adhérents et donateurs de l'association

Les moyens humains et financiers

L'organisation de l'association 23

○ La politique conduite en matière de sécurité routière depuis qu'en 2002 elle a été érigée en « chantier national » a permis de réduire de près de moitié le nombre de tués et de blessés sur les routes françaises.

○ Jusqu'en 2002, seules étaient sanctionnées, dans les faits, les infractions les plus graves. Sans relâcher la pression sur celles-ci, la politique conduite depuis 2002, de façon plus ambitieuse, a visé au premier chef à réduire la vitesse de l'ensemble des usagers de la route. Ainsi, de début 2002 à mi 2008, la vitesse moyenne des véhicules de tourisme, mesurée régulièrement et en dehors des zones de radars, avait baissé de 90,5 km/heure à 80,4 km/heure. Le nombre de tués, près de 8 250 en 2001, n'était « plus que » de 4 275 en 2008, confirmant l'observation faite par de nombreux experts selon laquelle une baisse de 1 % de la vitesse moyenne génère une baisse de 4 % du nombre de tués (cf. graphique page 3). En un mot, lorsque nous réduisons notre vitesse, nous contribuons à préserver des vies.

○ C'est parce que les résultats ont été aussi spectaculaires que cette politique, moins consensuelle *a priori*, a bénéficié d'un large soutien dans la population.

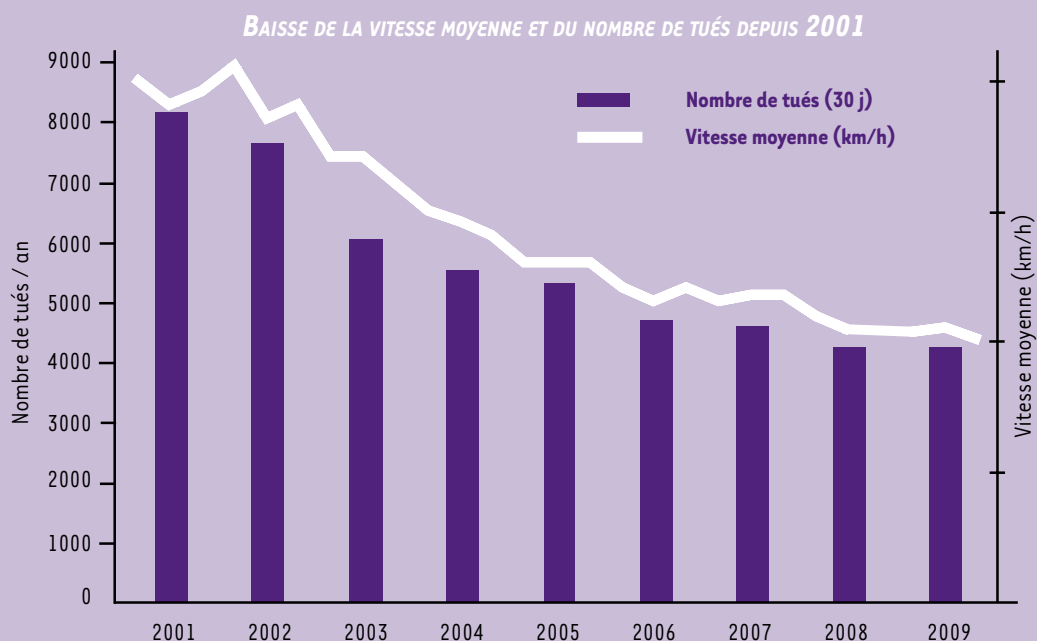
○ Pourtant, l'année 2009 a semblé marquer une pose dans ce progrès. Cette politique a-t-elle atteint ses limites comme certains le disent ?

○ Ce qui s'est passé en 2009, c'est un palier dans la baisse de la vitesse moyenne. Celle-ci avait même légèrement crû au milieu de l'année 2009, certains conducteurs apprenant, souvent avec l'aide de diverses technologies, à se jouer des radars ; et avec 4 262 tués, la progression du nombre de vies épargnées a également stagné, se limitant à 13 en 2009 – encore cette diminution est-elle en partie imputable aux conditions météorologiques de fin décembre.

○ Loin de prouver la limite du lien entre la vitesse et le nombre des victimes de la route, l'année 2009 en a apporté la confirmation : un palier dans la baisse de la vitesse génère un palier dans la réduction du nombre des victimes.

○ Les contrôles sont assurément nécessaires, qu'il s'agisse de la vitesse ou des autres causes d'accidents de la route, telles que l'alcool et aujourd'hui les stupéfiants. Ils ne sont en aucun cas suffisants. L'association Prévention Routière, depuis sa création en 1949, se mobilise pour sensibiliser chacun aux dangers de la route. C'est ainsi qu'elle contribue à former chaque année près de 1 300 000 enfants et jeunes, afin d'enraciner dès le plus jeune âge des réflexes de route partagée et de former une nouvelle génération d'usagers de la route : qui n'a vu un enfant rappeler à un de ses parents ou de ses grands-parents qu'il avait oublié de boucler sa ceinture de sécurité ?

La vitesse moyenne des véhicules en France a baissé de 10 km/h en 7 ans, passant de 90,5 km/h au début 2002 à 80,4 km/h fin 2009. Cette baisse des vitesses pratiquées, obtenue en grande partie par la mise en place de radars automatiques, a permis de sauver de nombreuses vies.



○ Notre association est également présente dans les discothèques avec ses opérations « Capitaines de soirée » pour rappeler que « celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas » et éviter les drames qui, week-end après week-end, frappent trop souvent nos jeunes. Elle propose aussi des stages destinés aux seniors afin de les aider à pouvoir continuer à conduire plus longtemps, gage évident d'autonomie.

○ Un cas exemplaire illustre ce que peut être notre rôle de précurseur, celui du développement en France des éthylotests anti-démarrage, ce dispositif qui empêche un conducteur alcoolisé au-delà d'un certain seuil de faire démarrer son véhicule. Ce système, qui fonctionne déjà au Canada ou dans certains pays scandinaves, a été expérimenté avec succès pendant plusieurs années par notre comité départemental de Haute-Savoie ; le taux de récurrence des conducteurs s'est révélé quatre fois plus faible qu'habituellement constaté.

○ Forts de cette expérience, nous avons agi pour étendre cette pratique préventive comme peine alternative et comme peine complémentaire et aussi pour généraliser ce dispositif sur tous les cars transportant des enfants, à partir de début 2010 sur les véhicules neufs et à partir de septembre 2015 pour l'ensemble du parc.

○ Autre domaine où notre association a montré la voie, qui concerne les jeunes, dont l'hécatombe a toujours constitué pour nous un sujet de scandale :

le Comité interministériel de sécurité routière du 18 février 2010 a décidé de rendre obligatoire le contrôle technique des cyclomoteurs que nous réclamons depuis des années, ne serait-ce que pour lutter contre la pratique inacceptable du débridage.

○ Le président de la République a assigné en 2007 un objectif ambitieux : moins de 3 000 morts sur les routes d'ici 2012. Cela représenterait encore 47 tués par million d'habitants. Cet objectif sera difficile à atteindre, surtout après le « palier » de l'année 2009. Et pourtant, venant de 138 en 2001, ce taux a été réduit à 66 en 2009 ; mais dès cette année-là, les « meilleurs élèves de la classe » – en particulier, Royaume-Uni, Pays-Bas, Suède – affichent déjà de meilleurs résultats que celui que la France s'est fixé pour 2012. Nous avons la conviction que nous pouvons, nous aussi, y parvenir : cela dépend de la volonté politique des pouvoirs publics et du sens des responsabilités de chacun.

○ Nous ne relâcherons pas nos efforts : toutes les souffrances épargnées depuis 2002 représentent pour nous, pour nos 101 comités départementaux et pour vous tous, très nombreux qui nous soutenez, un puissant encouragement à poursuivre notre combat et nos actions. Près de 12 personnes trouvent la mort chaque jour sur les routes françaises, auxquelles il faut ajouter une centaine de blessés graves. Ce constat ne peut nous laisser en repos.

**Bernard Pottier, président de l'association**

# { le bilan 2009 des accidents de la route

## UNE TENDANCE INQUIÉTANTE POUR L'ANNÉE 2009 EN FRANCE

○ Après sept années consécutives de baisse de la mortalité sur les routes, l'année 2009 marque un palier dans la baisse de l'accidentalité routière. Selon les chiffres – provisoires – de l'Observatoire national interministériel de sécurité routière, le nombre de tués stagne : 4 262 personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route en 2009, soit sensiblement le même niveau de mortalité que l'année 2008.

○ Au global, malgré cette stagnation du nombre de tués, l'année 2009 enregistre néanmoins une baisse du nombre d'accidents corporels (- 8 %), des personnes blessées (- 10,5 %) et hospitalisées (- 12 %). Parmi les indications disponibles pour l'année 2009, l'évolution de l'accidentalité des usagers de deux-roues motorisés est particulièrement inquiétante. Le nombre de tués s'est accru de 9,5 %, cette hausse inquiétante concernant l'ensemble des cyclomotoristes et des motocyclistes. La part des usagers de deux-roues motorisés dans le bilan des tués atteint désormais 28 % contre 23 % en 2005.

### BILAN 2005-2009 DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

	Tués (sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident)	Variation annuelle	Blessés	Variation annuelle	Dont blessés hospitalisés plus de 24 H	Variation annuelle
2005	5 318	- 4,9 %	108 076	- 0,3 %	39 811	-
2006	4 709	- 11,5 %	102 125	- 5,5 %	40 662	2,1 %
2007	4 620	- 1,9 %	103 201	1,1 %	38 615	- 5,0 %
2008	4 275	- 7,5 %	93 798	- 9,1 %	34 965	- 9,5 %
2009*	4 262	- 0,3 %	83 911	- 10,5 %	30 490	- 12,8 %

Source : Observatoire national interministériel de sécurité routière.

\* Bilan provisoire paru en janvier 2010.

## LES PRINCIPAUX FACTEURS HUMAINS D'ACCIDENTS EN FRANCE

○ **L'alcool** : c'est le premier facteur d'accidents mortels : 1 290 vies auraient pu être sauvées en 2009 grâce au respect du taux légal d'alcoolémie par les conducteurs. Dans un accident mortel sur deux liés à l'alcool, le taux mesuré est supérieur à 1,5 g/l.

○ **Le dépassement des limitations de vitesse** : bien que les dépassements de + 10 km/h aient été réduits de moitié en cinq ans, la vitesse représente encore un enjeu majeur de sécurité routière : près de 800 vies auraient pu être épargnées l'année dernière grâce au respect absolu des limitations de vitesse.

○ **La ceinture de sécurité** : son utilisation continue à progresser, mais néanmoins plus de 300 vies auraient

encore pu être sauvées si chacun avait bouclé sa ceinture, à l'avant comme à l'arrière.

○ **Le cannabis** : on estime que la conduite sous l'effet d'une consommation de cannabis a coûté la vie à 120 personnes en 2008.

○ **La fatigue ou la somnolence** : relevé dans environ 3 % des accidents mortels sur l'ensemble du réseau, ce facteur est en cause dans 1 accident mortel sur 3 sur les autoroutes.

○ **L'usage du téléphone portable** : au volant, l'usage du téléphone est responsable d'une perte d'attention qu'il soit tenu en main ou utilisé avec un kit main libre. Le seul téléphone tenu en main serait impliqué dans près de 8 % des accidents mortels.

## TOUJOURS DANS L'ATTENTE D'UNE DIRECTIVE TRANSFRONTIÈRE

Une proposition de la Commission européenne visant à rechercher, au même titre que les conducteurs nationaux, les auteurs d'infractions immatriculés dans d'autres États membres n'avait pu aboutir lors de la présidence française de l'Union européenne, fin 2008, bien qu'elle ait été massivement approuvée par le Parlement européen, en raison de divergences entre les États membres sur la base juridique permettant d'adopter ce texte. L'adoption du Traité de Lisbonne doit permettre de surmonter cette difficulté et notre association travaille activement pour que cesse l'impunité dont bénéficient anormalement trop d'usagers européens de la route.

Cette faille dans l'application de la réglementation routière constitue une anomalie face à la libre circulation des citoyens au sein de l'Union européenne et, à l'évidence, nuit à l'acceptation par nos concitoyens du système de contrôle-sanction.

## UNE TENDANCE FAVORABLE EN EUROPE POUR L'ANNÉE 2009...

○ Selon une première estimation, avec une baisse de 10 % du nombre de tués, l'Union européenne des 27 a globalement progressé de manière encourageante en 2009. Les progrès ont été importants dans de nombreux pays tels l'Espagne (- 13 %) ou la Suède (- 13 %). Les nouveaux pays de la Communauté, à l'exemple de la Pologne (- 15 %), ont aussi contribué à la baisse de l'accidentalité. Seule, une minorité de pays connaît quelques difficultés : la France (stable), la Belgique (+ 3 %), le Luxembourg (+ 34 %) et Malte (+ 40 %).

○ La Commission européenne avait, en 2001, adopté un ambitieux 3<sup>e</sup> Programme européen sur la prévention et la sécurité routière<sup>(1)</sup> qui prévoyait notamment l'objectif de division par deux du nombre de tués sur les routes de l'Union européenne. Selon toute probabilité, ce défi important ne pourra pas être totalement atteint.

### ... QUI NE PERMETTRA PAS NÉANMOINS D'ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS.

○ En effet, selon les chiffres enregistrés dans les pays membres de l'Union européenne à fin 2008 (derniers chiffres disponibles), le nombre des tués sur les routes européennes est passé de 54 302 fin 2001 à 38 875 à la fin de 2008. Avec une estimation d'environ 35 000 à fin 2009, représentant une diminution globale de 35 % depuis 2001, on demeurera très vraisemblablement en deçà de la réduction escomptée de 50 % pour 2010.

○ Aussi, l'European Transport Safety Council (ETSC), auquel participe l'association Prévention Routière, a apporté une contribution active à l'élaboration par la Commission européenne d'un 4<sup>e</sup> Plan d'action pour la période 2010-2020, qui devra ensuite être adopté par le Parlement européen et le Conseil des ministres, en publiant un « Livre blanc » qui formule des propositions concrètes en ce domaine. De nombreuses propositions faites par l'association Prévention Routière ont été reprises dans

ce document. Une « lettre ouverte », signée par plusieurs membres du Parlement européen et les principaux adhérents de l'ETSC, dont le président de notre association, a été adressée en ce sens à M. Siim Kallas, vice-président de la Commission européenne, en charge des transports.

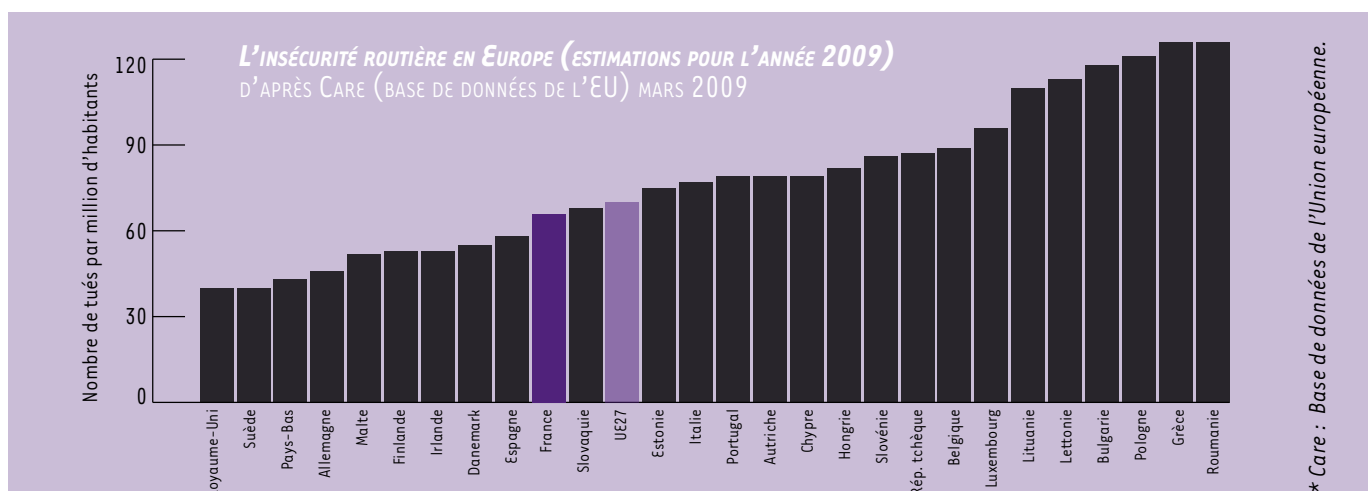
○ La réduction encore insuffisante du nombre de tués sur les routes européennes exige que soient poursuivies des actions dans ce domaine, telles que, par exemple, celles portant sur les excès de vitesse (selon un sondage européen, 35 % des conducteurs rouleraient régulièrement au-dessus des vitesses limites en dehors des zones urbaines et 50 % d'entre eux dans les zones urbaines...) et sur l'usage trop fréquent de l'alcool au volant. Face à cette situation, l'ETSC a proposé qu'un nouvel objectif réaliste, mais néanmoins ambitieux, soit fixé et a demandé qu'une réduction de 40 % soit adoptée comme objectif pour 2020, réduction qui serait portée à 60 % pour les enfants.

## NOUVELLE PRIORITÉ : LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE BLESSÉS GRAVES

○ Pour l'ETSC – et notre association partage entièrement cette analyse – la diminution du nombre des décédés sur les routes n'a pas eu pour corollaire une baisse identique du nombre des blessés graves. Si réduire le nombre de décès sur les routes reste indispensable, il est impératif de fixer un objectif européen supplémentaire pour une réduction du nombre des blessés graves, leur nombre excédant largement celui des décédés et représentant un bilan au moins aussi douloureux socialement et beaucoup plus coûteux en termes économiques.

Sans attendre l'aboutissement d'une définition commune ou harmonisée de ce qu'il faut entendre par « blessés graves », l'ETSC propose que chaque État membre de l'Union européenne s'engage d'ores et déjà à réduire de 20 % le nombre des blessés graves, selon la définition donnée actuellement par chacun des États membres, l'objectif du 4<sup>e</sup> Programme visant à terme à une réduction de ce nombre du même ordre que celle fixée pour le nombre de tués.

(1) 3<sup>rd</sup> Road Safety Action Programme (adopté en 2003)



# les actions

de l'association prévention routière en 2009

## L'ÉDUCATION ET LA FORMATION



○ L'éducation routière a pour objectif de rendre les enfants puis les jeunes autonomes dans leurs déplacements en les faisant participer dès le plus jeune âge à leur sécurité. Elle est depuis toujours une priorité pour l'association Prévention Routière. Ces actions sont menées par les directeurs et bénévoles qui animent les comités départementaux de l'association et par ses partenaires (employés municipaux, policiers et autres forces de l'ordre).

Par ses interventions dans les écoles, les collèges et les lycées et avec les supports pédagogiques qu'elle met à la disposition des enseignants, l'association Prévention Routière a participé à la sensibilisation de près de 2 millions d'enfants et de jeunes en 2009.

### DES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

○ L'association Prévention Routière est agréée par le ministère de l'Éducation nationale. Dans ce cadre, à la demande des enseignants, elle mène des interventions adaptées à leurs projets pédagogiques et aux types de déplacements des enfants et des jeunes (piéton, cycliste, cyclomotoriste ou futur automobiliste).

○ Ces interventions s'appuient sur l'utilisation des différents supports multimédias conçus par l'association : « Sur les pas de Tom et Lila », « Être piéton », « Moduloroute », « Autopsie d'un accident », « Cyclo expérience » ou encore « Alcool, cannabis et conduite »...

○ Les comités départementaux animent également dans les établissements scolaires des exercices pratiques de maniabilité et de circulation en milieu protégé puis en milieu réel (piéton, vélo, cyclomoteur). L'association Prévention Routière dispose de 600 aires d'évolution (ou pistes d'éducation routière) réparties sur l'ensemble du territoire national et de 30 centres d'éducation routière, animés avec le concours de représentants des forces de l'ordre (gendarmes, policiers, CRS) et, de plus en plus, avec l'aide de fonctionnaires des collectivités locales ou de bénévoles de l'association.

○ L'association Prévention Routière a par ailleurs intensifié son implication dans les actions conduisant à l'obtention du Brevet de sécurité routière (BSR) : plusieurs comités départementaux proposent aux adolescents une formation à la conduite d'un cyclomoteur qui dépasse très largement la formation pratique minimale obligatoire de cinq heures. Ces formations sont fréquemment organisées avec le concours d'auto-écoles et le soutien des conseils généraux.

## PLUS DE 100 000 SUPPORTS PÉDAGOGIQUES DIFFUSÉS EN CINQ ANS

○ L'association Prévention Routière propose une collection complète de supports pédagogiques qu'elle a conçue pour chaque tranche d'âge et chaque mode de déplacement. Tous ces supports, réalisés grâce au soutien des assureurs de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), sont agréés par le ministère de l'Éducation nationale.

Le support « Alcool, cannabis et conduite » a, en outre, été validé par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT). Plus de 20 000 supports ont été diffusés en 2009 et plus de 100 000 au cours des cinq dernières années.

## « LES CLÉS DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE » : UN CONCOURS POUR INCITER LES ENSEIGNANTS À AGIR

○ Les enseignants sont de plus en plus nombreux à mener dans leurs écoles, collèges ou lycées des projets d'éducation routière avec leurs élèves. L'association Prévention Routière, avec le soutien des assureurs de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), a souhaité valoriser ces enseignants qui s'investissent en organisant la première édition du concours « Les Clés de l'éducation routière » dont l'objectif est de récompenser les projets les plus marquants en matière d'éducation routière. Ce concours, dont la remise des prix s'est tenue le 24 juin 2009 au ministère de l'Éducation nationale sous la présidence du directeur général de l'enseignement scolaire, a permis de récompenser six établissements scolaires. Chaque établissement lauréat s'est vu attribuer un lot d'une valeur de 2 000 € destiné à développer de nouvelles actions d'éducation routière et par la dotation de supports pédagogiques.



### PALMARÈS 2009 DES « CLÉS DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE »

**École - Cycles 1 et 2**  
École d'application  
Joliot-Curie,  
Charleville-Mézières  
(Ardennes)

**École - Cycle 3**  
École élémentaire  
Françoise Dolto,  
Villeneuve-lès-  
Maguelonne  
(Hérault)

**Collège**  
Établissement  
régional  
d'enseignement  
adapté (EREA)  
François Truffaut,  
Mainvilliers  
(Eure-et-Loir)

**Lycée**  
Lycée professionnel  
privé Nazareth,  
Ruillé-sur-Loir  
(Sarthe)

**Prix spécial de la  
Fédération française  
des sociétés  
d'assurances (FFSA)**  
Institut médico-édu-  
catif (IME) Les  
Oliviers, Montpellier  
(Hérault)

**Prix spécial de la  
déléguée interminis-  
térielle à la Sécurité  
routière**  
École primaire  
Paul Langevin,  
Mondeville  
(Calvados)



## DES ACTIONS DE FORMATION DES FORMATEURS

### • Formation des intervenants en éducation routière

○ Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux intervenants d'éducation routière (essentiellement employés et policiers municipaux mais, aussi gendarmes, policiers nationaux et bénévoles). Pour former ces intervenants, en 2009, l'association Prévention Routière a organisé et animé 19 stages de trois jours. Ce sont 280 intervenants d'éducation routière qui ont ainsi été formés.

### • Formation de formateurs de jeunes en difficulté

○ Au fil des années, le permis de conduire est devenu un véritable passeport pour l'insertion. Pour un certain nombre de jeunes, cet accès est particulièrement difficile : difficultés financières ou difficultés liées à un faible niveau de compétences scolaires, voire, pour certains d'entre eux, illettrisme.

○ Face à ce constat, l'association Prévention Routière a poursuivi son partenariat avec, d'une part, la Fédération des associations de la route pour l'éducation (Fare) et, d'autre part, les Établissements d'insertion de la

# { les actions

de l'association prévention routière en 2009

défense (EPIDe) appelés plus communément « Centres défense 2<sup>e</sup> chance ».

Ces structures accueillent chaque année plusieurs milliers de jeunes, avec pour vocation de les aider dans le cadre de leur insertion sociale et professionnelle.

L'accès au permis de conduire et la sensibilisation aux conduites à risque faisant partie intégrante de cette insertion, l'association Prévention Routière a apporté sa contribution en mettant à la disposition des formateurs les supports pédagogiques qu'elle a réalisés à destination des jeunes et en organisant plusieurs journées de formation destinées aux formateurs de ces structures.

## Le SALON EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION 2009

○ L'association Prévention Routière a participé du 25 au 28 novembre au Salon européen 2009 de l'Éducation (Paris Expo – Porte de Versailles). Outre la présence de simulateurs deux-roues motorisés sur son stand, l'association Prévention Routière a, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, mené une action de sensibilisation des jeunes sur les déplacements deux-roues motorisés et sur les métiers de la route.

## « CONDUITE SENIOR – RESTEZ MOBILE ! »

○ Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière, par l'intermédiaire de ses comités départementaux, met en place des actions de sensibilisation à l'intention des seniors : stages, conférences, audits de conduite...

○ En 2009, plus de 25 000 seniors ont pu bénéficier de ces actions, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2008. Ce nombre, du fait des évolutions démographiques, devrait encore croître de façon importante dans l'avenir. La question de la mobilité est en effet cruciale pour les seniors, et leur permettre de conduire le plus longtemps possible en sécurité est un enjeu essentiel pour lequel l'association Prévention Routière entend continuer de s'impliquer. Afin de mieux cerner les attentes et les préoccupations des seniors en terme de mobilité, elle a réalisé à la fin de l'année 2008, avec le soutien des assureurs de la FFSA, une étude intitulée « Les Seniors et le risque routier ».

○ Par ailleurs, elle a développé un nouveau support pédagogique, « Conduite senior – Restez mobile ! », dont l'objectif est d'enrichir encore le contenu de ses interventions par l'apport d'éléments multimédias interactifs. Conçu pour être projeté sur écran lors d'un stage, il propose des informations, des conseils et de nombreuses activités interactives destinées à éclairer les enjeux. On y trouve des reconstitutions d'accidents typiques de seniors permettant de réfléchir avec les stagiaires sur les stratégies à mettre en place pour ne pas se mettre en danger, et tout un ensemble de conseils liés à la santé, aux équipements du véhicule et à la manière d'appréhender certaines situations de conduite (giratoires, « tourne à gauche »...).



Penser  
à rentrer  
en vie.

## L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION

### PROGRAMME « PENSER À RENTRER EN VIE »

○ L'association Prévention Routière a poursuivi en 2009, en partenariat avec les assureurs de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), le programme d'actions « Penser à rentrer en vie ». Son objectif est de réduire le risque routier chez les jeunes par la réalisation d'études et de recherches visant à mieux comprendre le risque les concernant, l'édition et la diffusion de documents pédagogiques dans les établissements scolaires et la réalisation d'actions et campagnes de sensibilisation.

#### • Le site [www.priorite-vos-enfants.fr](http://www.priorite-vos-enfants.fr)

○ Ce site est destiné aux parents pour les aider dans leur rôle d'éducation routière. Ils peuvent y trouver des conseils par tranche d'âge (de 0 à 20 ans) et par usage (piéton, cycliste, cyclomotoriste, passager ou conducteur de voiture...), des jeux interactifs et des conseils d'experts. En 2009, 475 000 personnes ont visité le site.

○ À l'approche des vacances d'été, le site [www.priorite-vos-enfants.fr](http://www.priorite-vos-enfants.fr) a mis à disposition des parents un dossier spécial « départs en vacances » comprenant des conseils pour voyager en toute sécurité (révision de la voiture, fatigue du conducteur, préparation de son voyage...) ainsi que des jeux et des idées pour occuper les enfants en voiture (comptines, jeux audio, cahier de dessins « Drôle de route »). Parallèlement, 110 000 exemplaires du cahier « Drôle de route » ont été diffusés dans les crèches, dans les comités départementaux de l'association et dans le réseau National/Citer.

○ Avec l'arrivée de l'automne et des jours qui raccourcissent, l'association Prévention Routière et les assureurs de la FFSA ont également souhaité alerter les parents sur l'importance de rendre leurs enfants visibles sur le chemin de l'école. Beaucoup d'enfants se rendent – ou reviennent – de l'école au crépuscule ou à la nuit tombée et leur petite taille les rend encore moins visibles des conducteurs.

○ Une journée de sensibilisation a été organisée le 22 octobre avec la diffusion, à la sortie de 650 écoles, dans 85 départements, de bandes rétro-réfléchissantes à coller sur le cartable de l'enfant et d'un dépliant d'information pour les parents.

Ce dépliant expliquait notamment qu'un enfant avec des bandes rétro-réfléchissantes est visible à plus de 150 mètres contre 30 mètres s'il n'en est pas équipé. Il invitait les parents à visionner sur le site [www.priorite-vos-enfants.fr](http://www.priorite-vos-enfants.fr) une vidéo mettant en scène Théo, 8 ans, et sa grande sœur Marion, 12 ans, filmés sur le chemin de l'école et démontrant la nécessité de porter des vêtements clairs et des tissus rétro-réfléchissants. Plus de 250 000 personnes ont regardé ce film sur le site et l'opération du 22 octobre a suscité de très nombreux reportages dans la presse écrite et audiovisuelle.

#### • « Capitaines de soirée »



○ Organisées depuis 1999, les campagnes et opérations « Capitaines de soirée » ont pour objectif d'inciter ceux qui sortent à choisir au préalable celui qui ne boira pas pour raccompagner les autres. Ce réflexe se généralise progressivement, en particulier chez les jeunes.

○ Les comités départementaux de l'association et leurs jeunes bénévoles se sont mobilisés tout au long de l'année pour diffuser du matériel de sensibilisation (affiches, dépliants, éthylotests...) et mener des actions de sensibilisation dans les soirées étudiantes, discothèques et fêtes locales.

○ L'association Prévention Routière et les assureurs de la FFSA ont également souhaité mener une campagne de sensibilisation à l'occasion des fêtes de fin d'année, période de convivialité mais également de forte consommation d'alcool.

○ La campagne reprenait le visuel choc d'une voiture accidentée entourée d'un grand nœud



# les actions

de l'association prévention routière en 2009



rouge et rappelait que « Pour les fêtes, le plus beau des cadeaux, c'est de rentrer en vie ». Elle a été lancée le 12 décembre dans plus de 70 villes par la diffusion massive, dans les centres villes et les centres commerciaux, d'éthylotests et de dépliants d'information insistant sur la nécessité de prévoir à l'avance ses retours de soirée et renvoyant sur le site [www.rentreenvie.fr](http://www.rentreenvie.fr). Ce site donnait toute une série de conseils pratiques pour concilier fête et sécurité et cela, que l'on sorte pour les fêtes de fin d'année ou que l'on reçoive sa famille ou ses amis.

○ Le 30 décembre, trois voitures accidentées entourées du même nœud rouge ont été placées à des endroits stratégiques à Paris (place de l'Opéra, place de la Bastille et place d'Italie). Reprises par l'ensemble des médias, les images provocatrices de ces trois véhicules ont rappelé, à quelques heures de la nuit de la Saint-Sylvestre, la nécessité de prévoir son retour de soirée. Des messages de prévention ont été diffusés pendant les deux dernières semaines de l'année sur NRJ, Fun Radio et Skyrock et l'affiche de la campagne a également été reprise par de nombreuses entreprises et collectivités territoriales.

## • « Mortel scooter »

○ Alors qu'entre 14 et 17 ans seuls 12 % des adolescents conduisent un scooter, les accidents de cyclomoteur représentent 59 % des victimes de la route dans cette tranche d'âge. C'est pourquoi l'association Prévention Routière et les assureurs de la Fédération française des sociétés d'assurances ont renouvelé en 2009 leur campagne « Mortel scooter », dont l'objectif est de combattre le sentiment d'invulnérabilité des jeunes usagers de scooter en les confrontant à la réalité et aux conséquences de certains comportements sur la route.

○ Le nouveau site « Mortel scooter », mis en place au mois de décembre, présente sur un mur d'images une quarantaine de témoignages de jeunes accidentés en cyclomoteur, de leurs proches (famille et amis) ou de jeunes professionnels (infirmières, pompiers, mécaniciens...) qui se trouvent confrontés au quotidien aux conséquences des accidents de la route. Le site a reçu, en un mois, un peu plus de 500 000 visites et des spots radio reprenant quatre de ces témoignages ont également été diffusés pendant le mois de décembre sur NRJ, Skyrock et Fun Radio, les trois radios les plus écoutées par les adolescents.

○ À l'occasion du lancement de la campagne le 1<sup>er</sup> décembre, l'association Prévention Routière et les assureurs de la FFSA ont également renouvelé leurs demandes aux pouvoirs publics : rendre obligatoire un vrai permis pour conduire un cyclomoteur et mettre en place un contrôle technique périodique des cyclomoteurs afin, notamment, de mettre fin à la pratique trop répandue du débridage.

○ Le site « Mortel scooter » a reçu le premier prix dans la catégorie « sites Internet », lors du sixième Festival international des campagnes de sécurité routière qui s'est déroulé à Tunis, du 4 au 6 mars 2010.



## LES AUTRES CAMPAGNES ET ACTIONS DE SENSIBILISATION

### • « Diagnostic gratuit de votre vélo ! »



○ L'association Prévention Routière a été partenaire – du 21 mars au 3 avril 2009 – de l'opération « Diagnostic gratuit de votre vélo ! », organisée par la Fédération professionnelle du sport et des loisirs (FPS), en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Les enseignes de sport participantes proposaient pendant cette période un contrôle gratuit de vingt-deux points de sécurité et de confort des vélos (transmission, freins, roues, cadre, éclairage, signalisation...).

### • « Au volant, c'est la messagerie qui répond »

○ L'association a également participé à une campagne réalisée par l'Association française des opérateurs mobiles (Afom), diffusée sur France Info et Europe 1 pendant les deux mois d'été, pour inciter les conducteurs à ne pas utiliser leur téléphone lorsqu'ils conduisent et à laisser leur portable sur messagerie. Deux réflexes indispensables puisque le risque d'accident est multiplié par six dans les premières minutes de communication.

### • « Lumière et vision »

○ L'édition 2009 des semaines « Lumière et vision », menée en partenariat avec l'Association nationale pour l'amélioration de la vue (Asnav), le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) et Bosch Car Services, a permis aux comités départementaux de l'association de vérifier plus de 70 000 véhicules dans 62 départements. Durant cette opération, les conducteurs se voyaient également proposer un test de la vue.

### • Salon Equip Auto

○ L'association a participé du 13 au 18 octobre au salon Equip Auto où elle a, en partenariat avec le Groupe des industries d'équipements de garage (GIEG), mené des démonstrations de contrôles techniques de cyclomoteurs. Outre les participants au salon Equip Auto, plusieurs représentants des pouvoirs publics ont assisté à ces démonstrations et se sont ainsi rendu compte de la faisabilité et de la simplicité du contrôle technique des cyclomoteurs. À cette occasion, l'association a rappelé que de très nombreux pays européens avaient déjà mis en place un contrôle technique pour les deux-roues motorisés avec des conséquences positives sur l'état du parc et la sécurité.

○ La mise place d'un contrôle technique périodique des cyclomoteurs tous les deux ans a d'ailleurs été décidée par les pouvoirs publics lors du Comité interministériel du 18 février 2010.



### « LA VIE EN JEU »

Former de nouvelles générations de conducteurs conscients du danger de la conduite et soucieux de leur vie et de celle des autres est une priorité pour l'association Prévention Routière qui y consacre l'essentiel de ses moyens.

C'est pourquoi, en 2009, l'association a souhaité lancer une grande opération de sensibilisation et d'appel à la générosité du public. Intitulée « La Vie en jeu », cette campagne a consisté en la diffusion de cartes « La Vie en jeu », d'une valeur de deux euros, somme correspondant au coût moyen de formation d'un jeune. L'occasion pour l'association de rappeler que si elle forme chaque année deux millions d'enfants et de jeunes, ce sont dix millions d'enfants et adolescents qui sont scolarisés en moyenne chaque année. Le grand public pouvait également soutenir l'association en se rendant sur le site Internet [www.lavieenjeu.fr](http://www.lavieenjeu.fr).

L'opération a été lancée le 16 septembre par une action de sensibilisation dans une école parisienne en présence de plusieurs personnalités de la culture et des médias. Un supplément de quatre pages présentant l'association et ses actions en direction des jeunes a également été diffusé dans *Le Journal du dimanche* du 20 septembre.

# les actions

de l'association prévention routière en 2009

## • « Zou le Tatou »

○ À l'occasion des départs en week-end de la Toussaint, l'association Prévention Routière a renouvelé – avec le soutien de Total – l'opération « Zou le Tatou » dont l'objectif est d'inciter les enfants à s'attacher à l'arrière du véhicule et d'informer les parents sur la bonne manière de les installer en voiture. Plus de 100 000 kits « Zou le Tatou » ont été distribués gratuitement à partir du 23 octobre dans les stations d'autoroutes Total. Ils contenaient un CD audio pour écouter en voiture ou à la maison le conte *Zou le Tatou* et la chanson *Mets ta ceinture*, un cahier de jeux éducatifs de 10 pages pour les enfants et un guide destiné aux parents.

○ Cette opération incitait également parents et enfants à se rendre sur le site [www.zouletatou.fr](http://www.zouletatou.fr) et à participer à un jeu-concours permettant, entre autres, de gagner des sièges autos.

○ Une étude, réalisée en 2007 par l'association, avait montré que 8 enfants sur 10 ne sont pas attachés en voiture ou le sont mal, ou encore sont installés dans un dispositif inadapté.



## • « Les Écharpes d'or »

○ Dix collectivités locales ont été récompensées par une « Écharpe d'or » pour leurs initiatives en matière de prévention des accidents de la route lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 15 décembre au Sénat, sous la présidence de Gérard Larcher, président du Sénat. Cette année, 99 dossiers de candidature ont été reçus par l'association.



## PALMARS DES ÉCHARPES D'OR 2009

Communes de moins de 1 000 habitants  
**Meyrannes (Gard)**

Communes de 1 000 à 5 000 habitants  
**Le Pellerin (Loire-Atlantique)**

Communes de 5 000 à 10 000 habitants  
**La Grande-Motte (Hérault)**  
Ex aequo **Rungis (Val-de-Marne)**

Communes de 10 000 à 50 000 habitants  
**Haguenau (Bas-Rhin)**

Communes de plus de 50 000 habitants  
**La Seyne-sur-Mer (Var)**  
Ex aequo **Paris**

Conseils généraux ou régionaux  
**Conseil général de l'Orne**

Prix spécial  
« L'Enfant dans la ville »  
**Communauté d'agglomération du Choletais (Maine-et-Loire)**

Prix spécial « Conseils d'enfants et de jeunes » (remis en partenariat avec l'Anacej)  
**Viry-Châtillon (Essonne)**

## LES SUPPORTS D'INFORMATION

• Site internet [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)



○ Le site de l'association a reçu 650 000 visites en 2009 pour un total de 2,7 millions de pages vues. Dix mille personnes sont désormais inscrites à la newsletter électronique qui diffuse chaque mois des informations sur l'association et la prévention des accidents de la route en France et dans le monde.

○ Les rubriques les plus consultées sont l'espace « Éducation » et « Le fil d'information ». Le site a mis à jour son dossier « Voyager en Europe » et a mis en ligne deux nouveaux dossiers thématiques. Le premier, consacré aux « Mariages et fêtes » afin de donner des conseils de prévention et, le deuxième, sur les dangers pour les enfants de voyager en voiture par forte chaleur. Un nouveau quizz à destination des seniors est également disponible. Le site Internet propose en téléchargement l'ensemble des documents d'information édités par l'association.

○ Enfin, une réflexion engagée au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2009 aboutira en 2010 à la mise en place d'un nouveau site Internet.



#### • « Prudence Mag »



○ L'association Prévention Routière et Allianz éditent depuis 2005 le magazine *Prudence Mag* destiné aux familles. Tiré à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, il aborde chaque trimestre un grand sujet de sécurité routière.

○ En 2009, un hors-série a également été édité sur le thème « Santé et conduite ».

○ *Prudence Mag* est diffusé par le relais des 101 comités départementaux de l'association et des agents généraux d'Allianz.

#### • « Circuler autrement »

○ Le magazine est désormais adressé chaque trimestre aux adhérents et donateurs de l'association. Sa formule rédactionnelle a été revue en 2009 afin de proposer des sujets et articles plus grand public. Le magazine propose également, en fin de journal, plusieurs pages consacrées aux actions menées par les comités départementaux et aux relations entre l'association et ses adhérents et donateurs.

**À L'OCCASION DE SON 60<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE, L'ASSOCIATION A ÉDITÉ UN NUMÉRO SPÉCIAL DE CIRCULER AUTREMENT RETRAÇANT LES GRANDES DATES DE LA LUTTE CONTRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN FRANCE.**

#### • « Action auto-moto » et « La Prévention routière dans l'entreprise »

○ L'association est également partenaire et apporte du contenu rédactionnel à deux autres magazines :  
- *Action auto-moto*, édité par le groupe Lagardère Active et proposé par abonnement aux adhérents de l'association qui le souhaitent. Une page du magazine est consacrée chaque mois à des conseils de prévention ;  
- *La Prévention routière dans l'entreprise*, édité par la Société d'édition et de protection route (SEPR), qui publie régulièrement des articles sur la mise en place de plans de prévention du risque routier en milieu professionnel.

#### • Dépliants et brochures

○ La collection des 17 dépliants et 3 brochures de l'association Prévention Routière a été mise à jour et réimprimée en 2009, avec le concours des assureurs de la Fédération française des sociétés d'assurances. Ils sont diffusés par les comités départementaux de l'association lors de leurs opérations locales de sensibilisation dans les établissements scolaires et lors d'événements grand public. Ils sont également téléchargeables sur le site [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr).



# les actions

de l'association prévention routière en 2009

## LES RELATIONS AVEC LA PRESSE

○ En 2009, 22 communiqués et dossiers de presse ont été diffusés et 8 conférences de presse ou événements presse organisés, suscitant de très nombreux articles ou sujets, aussi bien dans la presse écrite que dans les médias audiovisuels. L'association a également participé à plusieurs débats télévisés tant au niveau national que régional. De plus en plus de sites Internet relaient également les actions de l'association et ses messages de prévention.

○ Le partenariat noué avec Autoroutes FM a été poursuivi et étendu à Radio Trafic. Chaque semaine, une chronique, « Ensemble sur la route », est consacrée à un sujet de prévention et diffusée plusieurs fois sur les réseaux d'autoroutes concernés.

## INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION JURIDIQUE ET TECHNIQUE

○ Ce service a répondu à près de 1 000 demandes écrites (courriers et courriels) et à plus de 600 appels téléphoniques d'adhérents et du grand public. Beaucoup de ces demandes ont concerné les comportements à risque sur la route (alcool, vitesse, téléphone...) et les règles de circulation sur les giratoires. D'autres courriers ont porté sur les limitations de vitesse, les radars et les sanctions automatisées.

○ Enfin, beaucoup de demandes ont concerné le signalement d'endroits dangereux. Elles ont été adressées aux comités départementaux concernés afin qu'ils puissent les relayer au sein des commissions consultatives d'usagers mises en place dans chaque département auprès du préfet.

○ Le service a également participé à l'élaboration et à la validation de l'ensemble des brochures, dépliants et articles juridiques diffusés par l'association.

## CENTRE DE DOCUMENTATION

○ Le centre de documentation a répondu à 3 400 demandes d'interlocuteurs internes ou externes à l'association. Les questions les plus fréquentes portaient sur les statistiques, les campagnes de communication et l'évolution dans le temps des mesures de sécurité routière.

○ Outre la gestion de fonds documentaire et des périodiques, le centre de documentation opère une « veille » sur Internet qui permet d'alerter en temps réel les collaborateurs de centre national et des comités départementaux sur l'actualité de la prévention des accidents de la route. Ces informations sont également synthétisées dans le bulletin *À lire/À consulter* et dans *L'Agenda des manifestations*.

○ Le service a également réalisé une enquête européenne sur l'accès à la conduite des cyclomoteurs.

## LES PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION

○ En 2009, outre le partenariat avec les assureurs de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) autour du programme « Penser à rentrer en vie », 34 entreprises ou organisations professionnelles ont été partenaires de l'association : ACS Alcolock, Afom (Association française des opérateurs mobiles), ALD Automotive, Allianz, Areas Assurance, ASFA (Association des sociétés françaises d'autoroutes et d'ouvrages à péages), ASNAV (Association nationale pour l'amélioration de la vue), Autoroute FM, Autosur, Aviva, Bosch, Cash Store, CBS Outdoor, C Discount, CGE Assurances, Chronodrive, CNPA (Centre national des professions de l'automobile), Contralco, Dräger, Eliance, FPS (Fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs), Française des Jeux, Groupe Lagardère, JC Decaux, National/Citer, Orkyn', RFF (Réseau ferré de France), SEPR (Société d'édition et de protection route), S'miles, Solidaripresse, SPF (Société pipière française), Total, Toyota France, Volvo Trucks.

○ En finançant des projets communs, ces partenaires ont soutenu des actions de l'association au niveau national ou local et ont ainsi permis de toucher et de sensibiliser des millions d'usagers à la prévention des accidents de la route. Ils doivent en être vivement remerciés.

AFOM  
ASSOCIATION FRANÇAISE  
DES ENTREPRENEURS MOBILES

ALCOLOCK  
France

Allianz

ALD  
Automotive

AREAS  
assurances

ASFA  
ASSOCIATION DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES  
D'AUTOROUTES ET D'OUVRAGES À PÉAGES

ASSOCIATION  
NATIONALE  
POUR L'AMÉLIORATION  
DE LA VUE  
ASNAV

AUTOROUTE  
FM

AUTOSUR  
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AVIVA

BOSCH

cashstore.fr  
Augmente votre pouvoir d'achat

CBS  
OUTDOOR

Cdiscount.com  
Créateur de pouvoir d'achat

chronodrive.com  
LES COURSES FAITES POUR VOUS

CNPA

contralco  
TESTS ET CONTRÔLES CERTIFIÉS

Dräger

Eliance  
Elior

Fédération Française  
des Sociétés  
d'Assurances

FRANÇAISE  
DES JEUX

FPS

GCE Assurances  
GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE

JCDecaux

Lagardère  
ACTIVE

National  
citer

ORKYN'

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

SEPR

S'miles

Solidari  
PRESSE

SPF

TOTAL

TOYOTA

VOLVO

## LES ÉTUDES ET RECHERCHES

### LES ÉTUDES FINALISÉES EN 2009



#### • Seniors, mobilité et risque routier

○ Les seniors représentent aujourd'hui 16 % de la population et ce chiffre devrait presque doubler d'ici 2050 : la question de la mobilité des seniors est donc un enjeu de société majeur et leur permettre de conduire le plus longtemps possible en sécurité, une nécessité.

○ Afin de mieux cerner les enjeux de la mobilité chez les seniors, de mieux répondre à leurs attentes et à leurs préoccupations au cours des stages qu'elle organise à leur intention, l'association a mené une enquête auprès d'un panel de seniors, d'enfants de seniors, de médecins et de formateurs.

○ Cette étude – réalisée en partenariat avec la Fédération française des sociétés d'assurances – confirme l'importance de la conduite automobile et de la possession d'une voiture pour les seniors et leur mobilité : faire ses courses, maintenir des relations amicales ou familiales, se rendre chez le médecin ou dans des lieux de loisirs. Elle met en avant des situations de conduite dans laquelle les seniors ne se sentent pas à l'aise : situations de dépassement, conduite à proximité des poids lourds, maintien d'une vitesse de même niveau que celle des autres,

redémarrage au « stop » ou en côte, conduite de nuit ou dans de mauvaises conditions météorologiques, lieux à forte densité de circulation.

Elle montre par ailleurs combien il est difficile pour des proches (conjoint, enfants ou médecin) d'aborder la question de la conduite automobile avec un senior rencontrant des difficultés à conduire.

L'étude a également permis de définir des profils différenciés de seniors face aux difficultés rencontrées au volant ou face à l'abandon potentiel de la conduite.

#### • Le comportement des conducteurs français sur la route

○ Alors que la baisse du nombre de tués sur les routes marquait le pas en 2009 pour la première fois depuis 2001, les résultats d'un sondage par téléphone mené début juillet par l'institut BVA auprès d'un panel de 1 021 conducteurs d'automobiles ont montré à quel point les progrès réalisés ces dernières années sont fragiles et reposent pour l'essentiel sur la peur de la sanction. Ils ont également mis en évidence la nécessité de renforcer les actions d'éducation et de sensibilisation, notamment pour faire comprendre aux conducteurs, qui sous-estiment les dangers de la vitesse, en quoi elle est dangereuse comme cause d'accidents mais également comme facteur aggravant. Cette enquête a été réalisée en partenariat avec CGE Assurances.

#### • Les adolescents et la pratique du cyclomoteur

○ À l'occasion du lancement de la seconde édition de leur campagne « Mortel scooter », l'association Prévention Routière et Assureurs Prévention ont dévoilé les résultats d'une enquête menée auprès de parents et d'adolescents de 14 à 17 ans.

Selon cette étude, 12 % des adolescents âgés de 14 à 17 ans conduisent un cyclomoteur, dont 10 % régulièrement. Les adolescents usagers de cyclomoteurs sont majoritairement des garçons (7 sur 10), et vivent principalement en zone rurale ou dans une petite agglomération (près de 7 sur 10). Ils sont plus nombreux à suivre une scolarité professionnelle ou à être entrés dans la vie active que les adolescents non-usagers (43 % contre 21 %).



### UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION PAR SMS À DESTINATION DE CONDUCTEURS APNÉIQUES

La société Orkyn\*, le Centre du sommeil de l'Hôtel-Dieu et l'association Prévention Routière ont mené début juillet 2009 une campagne de sensibilisation s'adressant aux conducteurs traités pour un syndrome d'apnée du sommeil.

Cinq cents médecins spécialisés dans les troubles du sommeil (principalement des pneumologues) ont reçu courant juin 2009 des affiches ainsi que 10 000 dépliant d'information pour leurs patients.

Deux messages SMS ont par la suite été envoyés sur les téléphones mobiles de plus de 9 000 patients apnéiques à l'occasion des départs en vacances : le premier message les incitait à bien suivre leur traitement durant les vacances, le second à prendre des pauses régulières pendant le trajet.

L'objectif de cette campagne était d'informer et de sensibiliser ces patients sur le risque d'accident de la route lié à la fatigue et sur l'importance de bien suivre son traitement. Cette campagne a suscité un grand intérêt de la part des professionnels qui ont utilisé les supports d'information pour dialoguer avec leurs patients.

En parallèle, 281 patients ont répondu à un questionnaire sur leurs habitudes de conduite et le risque de somnolence au volant. Cette étude a confirmé l'intérêt de mener des campagnes de prévention routière auprès des patients apnéiques.

\*Orkyn assure la prise en charge et le suivi de plusieurs milliers de patients apnéiques en France.



# les actions

de l'association prévention routière en 2009

○ Les parents financent dans près de 9 cas sur 10 l'achat, l'assurance et l'entretien du véhicule. Si, parmi eux, 7 sur 10 semblent rassurés et confiants face au comportement de leur enfant à cyclo, ils ne sont pas dupes : 33 % des parents d'adolescents conducteurs de cyclo déclarent savoir que leur enfant commet de temps en temps une infraction (ce que seuls 25 % des adolescents admettent), principalement rouler sur le trottoir et commettre des excès de vitesse, et 32 % savent ou pensent que le cyclomoteur de leur enfant est débridé, pratique reconnue par 31 % des adolescents. Ces derniers sont d'ailleurs plus nombreux à déclarer commettre certaines infractions lorsque leur cyclo est débridé.

○ Par ailleurs, le casque est le seul élément de protection porté de manière quasi systématique par les adolescents (97 % d'entre eux le portent toujours), ce qui n'est pas le cas du blouson (44 % le portent toujours), et encore moins des vêtements couvrants et des gants.

## • Les Français, le réveillon du nouvel an et l'alcool au volant



○ Ce sondage mené début décembre 2009 par l'association Prévention Routière et les assureurs de la FFSA a permis de connaître les intentions des Français en matière de consommation d'alcool et de déplacement à l'occasion de la Saint-Sylvestre.

○ 90 % des Français avaient l'intention de consommer de l'alcool, principalement du champagne et du vin. Pour 43 % des Français, la question de l'alcool et de la conduite allait se poser, soit parce qu'ils allaient se déplacer en voiture, soit parce que leurs invités allaient le faire.

Interrogés sur la manière dont ils allaient gérer la question de l'alcool et de la conduite lors du réveillon, 51 % des Français répondaient spontanément qu'ils n'avaient pas pris de disposition particulière. Lorsqu'on leur suggérait certaines solutions, ils privilégiaient le fait d'attendre que l'alcool s'élimine pour reprendre le volant. Or seul 1 Français sur 3 connaît le temps nécessaire pour éliminer l'alcool (au moins 1 à 2 heures par verre consommé) et 16 % pensent pouvoir reprendre le volant après une nuit de sommeil quelle que soit la quantité d'alcool ingérée. Les enseignements de cette enquête ont été utilisés dans le cadre de la campagne « Pour les fêtes, le plus beau des cadeaux, c'est de rentrer en vie ».

## LE CONSEIL MÉDICAL DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE EN 2009

○ Sous la présidence du professeur Jean-François Caillard, le conseil médical a apporté tout au long de l'année sa contribution aux actions de l'association, tant pour l'élaboration de documentations ou de supports pédagogiques destinées au grand public ou aux professionnels de la santé que pour des prises de position de l'association sur des thèmes aussi essentiels que l'alcool ou l'aptitude physique à la conduite automobile.

## LE COMITÉ TECHNIQUE

○ Sous la présidence de Emmanuel d'Orsay, le comité technique de l'association a notamment étudié les évolutions technologiques des véhicules et des infrastructures prometteuses en matière de sécurité routière.

## PARTICIPATION À DES COMMISSIONS TECHNIQUES

○ Concertation nationale sur la sécurité des usagers de deux-roues motorisés, commission de normalisation des éthylo-tests, groupe de travail sur le « Code de la rue », commission nationale d'évaluation de la sécurité des ouvrages routiers, commissions consultatives d'usagers pour la signalisation routière, consultation par les préfetures pour l'établissement des documents généraux d'orientation pour la sécurité routière... l'association Prévention Routière a participé tout au long de l'année 2009 à de nombreuses commissions techniques nationales ou locales.

### UNE CONCERTATION NATIONALE SUR LA SÉCURITÉ DES USAGERS DE DEUX-ROUES MOTORISÉS

Lancée à l'initiative de la Sécurité routière le 5 juin 2009, la concertation nationale sur la sécurité des deux-roues motorisés mobilise les associations d'usagers, chercheurs, éducateurs, forces de l'ordre, assureurs, organismes de prévention, aménageurs... pour étudier et proposer des améliorations dans les domaines de la formation, de l'infrastructure, des équipements, des véhicules et du partage de la route.

Seules quelques mesures débattues dans les groupes de travail ont pour l'instant été retenues, à l'occasion du Comité interministériel de sécurité routière (CISR) du 18 février 2010 : formation obligatoire de 7 heures pour les détenteurs d'un permis B qui souhaitent conduire une motocyclette légère, lutte contre le débridage des cyclomoteurs et développement des aménagements routiers moins dangereux en cas de chute d'un motocycliste.

## CONSEIL MÉDICAL

Président

**Pr Jean-François CAILLARD**  
Professeur des Universités, praticien hospitalier, service de médecine du travail et des maladies professionnelles

Membres

**Pr Alain BERGERET**  
Médecine et santé au travail, recherches épidémiologiques transport, travail et environnement

**Pr Jacques-Pierre CHEVALERAUD**

Ophthalmologiste, agrégé du Val-de-Grâce, ancien médecin-chef de l'aviation civile

**Pr Sylvain DALLY**

Toxicologie et médecine légale (hôpital Fernand Vidal, Paris)

**Dr Marcel GARNIER**

Médecin-conseil Groupe Médéric Innovation Santé

**Pr Damien LÉGER**

Pathologies du sommeil et de la vigilance (Hôtel-Dieu, Paris)

**Pr Jean MURAT**

Membre de l'Académie de chirurgie générale, fondateur des services des urgences (1965), expert honoraire à la Cour de cassation

**Pr Alain PATEL**

Chirurgie orthopédique

**Pr René-Claude TOUZARD**

Chirurgie orthopédique et-traumatologique, membre de l'Académie de chirurgie

Secrétaire

**Dr Charles MERCIER-GUYON,**

Médecin légiste, médecin du sport, directeur médical du Centre d'études et de recherches du trafic

## LES ACTIONS AUPRÈS DES CONDUCTEURS RESPONSABLES D'INFRACTIONS



○ La Prévention Routière Formation, association fondée en 1991 par l'association Prévention Routière et présidée par Mme Sylvie Lotteau-Croquin, magistrat honoraire, est agréée dans 96 départements.

○ Dans le cadre de son activité, la Prévention Routière Formation organise des stages de sensibilisation à la sécurité routière dont l'objectif est de contribuer au changement de comportement des conducteurs. Ces stages s'adressent aux titulaires du permis de conduire qui souhaitent reconstituer partiellement leur capital initial de points (loi du 10 Juillet 1989 sur le permis à points).

Ils concernent également les conducteurs à qui le procureur de la République propose ou rend obligatoire la participation à un stage dans le cadre d'une mesure éducative ou probatoire. Ainsi, au-delà des stages volontaires de récupération de points, la Prévention Routière Formation donne la possibilité, aux juridictions qui le souhaitent, de répondre à la délinquance routière par le biais de formations spécifiques qu'elle conçoit et met en œuvre. Elle contribue, de ce fait, à introduire une dimension pédagogique dans l'application des sanctions pénales.

○ Pour assurer l'animation de ces formations, la Prévention Routière dispose d'un réseau d'animateurs, salariés et indépendants, sur l'ensemble du territoire. Chaque stage est conduit par deux animateurs spécialisés, un psychologue et un BAFM (Brevet d'aptitude des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur), ayant reçu une formation spécifique dispensée par l'Institut national de sécurité routière et de recherches (INSERR) sous le contrôle de la direction de la sécurité routière.

○ Leurs interventions s'organisent autour d'une démarche pédagogique comportementale ciblée sur le conducteur. La spécificité de cette approche repose sur le constat que les infractions et les accidents de la route ne se produisent pas le plus souvent par ignorance de la réglementation ou par incapacité à diriger un véhicule. Ils découlent, au contraire, du comportement du conducteur lui-même. Ainsi, parallèlement à un apport de connaissances,

les animateurs de la Prévention Routière Formation engagent un travail de réflexion individuel et collectif avec les participants.

Centré sur le recueil d'informations, l'échange des points de vue et la prise en compte des réalités physiques et physiologiques de la conduite, ce travail de réflexion permet progressivement à chacun d'évacuer ses préjugés et d'envisager les problèmes routiers sous un autre angle. L'option sécurité routière s'impose alors progressivement comme un choix collectif.

○ En France, les stages de sensibilisation à la sécurité routière ont concerné plus de 200 000 conducteurs au cours de l'année 2009. Sur l'ensemble de ces stagiaires, 31 792 personnes se sont adressées à la Prévention Routière Formation. Parmi eux, 24 038 conducteurs ont suivi un stage volontaire de récupération de points et 7 754 sont venus à la suite d'une décision judiciaire. Ces stages, menés en étroite collaboration avec la justice, peuvent s'inscrire dans différentes procédures judiciaires.

**Les stages en alternative.** D'une durée variable (1 ou 2 journées) en fonction de la gravité de l'infraction et du choix du procureur en matière de sanctions pénales, ces stages permettent le classement sans suite de l'infraction. À l'issue de sa participation au stage, le conducteur n'encourt donc plus, du fait de l'infraction considérée, ni amende, ni suspension de permis, ni perte de points.

**Les stages proposés par le délégué du procureur dans le cadre d'une composition pénale.** D'une durée de 1 ou 2 jours, ces stages font partie de sanctions négociées et peuvent être proposés seuls ou en association avec d'autres peines (suspension du permis de conduire, amendes...). Mise en place depuis fin 2002, cette mesure concerne principalement les conducteurs qui reconnaissent avoir conduit sous l'emprise d'un état alcoolique.

**Les stages prononcés par le juge dans le cadre d'une peine complémentaire.** La loi du 12 Juin 2003 relative au renforcement de la lutte contre la violence routière donne la possibilité au juge d'imposer au prévenu ou au contrevenant un stage de sensibilisation à la sécurité routière à titre de peine complémentaire. Cette peine s'applique à plusieurs catégories d'infractions et notamment aux homicides ou blessures involontaires, aux délits de grande vitesse, aux alcoolémies de plus de 0,80 g/l dans le sang... Ces stages se déroulent sur un modèle identique à celui proposé dans le cadre des stages volontaires de récupération de points, conformément aux articles L223-6 et R-223-5 de l'arrêté du 25 Juin 1992.

**Les stages ordonnés par le juge de l'application des peines chargé de la mise à exécution d'un sursis avec mise à l'épreuve ou d'un travail d'intérêt général.** Ce sont au total 558 stages au titre de procédures judiciaires qui ont été organisés par la Prévention Routière Formation en 2009.



## LES STAGES « ÉTHYLOTEST ANTI-DÉMARRAGE » EN ALTERNATIVE AUX POURSUITES PÉNALES

Organisés par le comité départemental de l'association Prévention Routière d'Annecy depuis 2004, ces stages sont proposés aux conducteurs poursuivis par les différents parquets de Haute-Savoie, pour une alcoolémie comprise entre 0,40 et 1 mg par litre d'air expiré. Outre l'installation d'un éthylotest anti-démarrage sur leur véhicule personnel qui permet d'analyser le taux d'alcool contenu dans l'air expiré du conducteur afin d'autoriser ou non le démarrage du véhicule, les participants doivent suivre un stage de sensibilisation à la sécurité routière de deux jours pour être informés des risques et des dangers de l'alcool au volant.

À ce jour, le programme de Haute-Savoie a concerné plus de 200 conducteurs. Une évaluation conduite sur les 33 premiers participants montre un taux de récurrence 4 fois moins important que celui observé chez les conducteurs qui ont fait l'objet de poursuites classiques.

Ce programme pilote est amené à se généraliser, notamment par le biais de la loi LOPPSI, en cours d'examen par le Parlement, qui prévoit de l'intégrer aux peines complémentaires dans le cadre d'une conduite sous l'empire d'un état alcoolique.

## LES ACTIONS EN ENTREPRISE

- Le risque routier encouru par les salariés représente un enjeu humain considérable. Ce risque doit être évalué par les chefs d'entreprise et pris en compte comme un risque professionnel à part entière.
- Selon les dernières statistiques de la Caisse nationale d'assurance maladie et relatives aux accidents de missions ou de trajets domicile-travail, on relève que les accidents routiers représentent toujours la première cause des accidents mortels du travail en France.
- Ainsi, en 2008, sur 465 accidents du travail mortels, 132 se sont produits lors d'une mission professionnelle et 333 en trajet domicile travail. Dans le même temps, les accidents en conduisant un véhicule ont fait l'objet de 78 565 déclarations d'arrêt de travail.
- La Prévention Routière Formation est agréée, en qualité d'organisme de formation professionnelle continue, au sens des articles L900-1 et suivants du Code du travail. Sa vocation est donc également de mettre en œuvre des actions pour réduire le risque routier au sein des entreprises.
- La Prévention Routière Formation accompagne les chefs d'entreprise dans la mise en œuvre de leurs plans de prévention. Ces actions se déroulent sur toute la France et sont relayées par les comités départementaux. En 2009, le centre national et les comités départementaux ont organisé 119 journées d'action en entreprise et 1 995 salariés ont ainsi été directement impliqués dans la prévention du risque circulation au travail pendant au moins une journée.
- De son côté, le centre national a organisé directement 94 journées de formation ou de conseil qui ont impliqué 1 204 salariés.
- En 2009, les principales opérations ont été organisées pour : Ionis, l'Établissement français du Sang, Eurocontrol, Technip, L'Oréal Coiffure, Total, Tégé, La Croix-Rouge, TDF, Santelys, Pilege, Oxypharm, Forgel, BTP Elec, Expanscience, L'Oréal Cosmétiques, EDF Maintenance Nord, Mairie de Montreuil, Terralys Suez, Sika France, Totalgaz, Shell, Siaap, Isagri, Valtouraine Habitat, Ineo, GRDF, Veolia Propreté, l'INPI.
- Il est également important de souligner que les PME-PMI s'impliquent de plus en plus dans la prévention du risque routier en raison de leur fragilité face à l'éventuelle perte de l'un de leurs principaux collaborateurs.
- Globalement, un nombre croissant d'entreprises prend conscience de l'enjeu sociétal et l'image que représente la réduction des accidents de la route en mission ou lors des trajets entre le lieu de travail et le domicile.
- En 2009, la Prévention Routière Formation a lancé toute une gamme de stages et d'actions à destination des entreprises sous l'appellation « Préventop ». L'ensemble des stages « Préventop » constitue un panel de formations adaptées à tous les besoins des entreprises, des collectivités et des services de l'État, que ce soit pour les déplacements en mission ou en trajets domicile-travail.
- L'association a par ailleurs largement diffusé la plaquette intitulée « Les 4 étapes pour réduire le risque circulation en milieu professionnel » et a mis en place, à destination des directeurs des comités de l'association, un guide pour les actions en entreprise.
- En partenariat avec les caisses régionales d'assurance maladie, les chambres de commerce et d'industrie et les antennes du Medef, la Prévention Routière Formation poursuit son action pour réduire de manière significative la fréquence et la gravité des risques encourus par les salariés.

# { la vie de l'association

## LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

○ Présents dans chaque département métropolitain et dans plusieurs départements d'Outre-Mer, les 101 comités de l'association sont non seulement des opérateurs quotidiens d'éducation routière et de sensibilisation aux risques de la circulation, des relais efficaces des actions nationales, telles que « Capitaines de soirée », « Lumière et vision », « Les Écharpes d'or », mais aussi des prescripteurs reconnus d'actions innovantes.

### EXEMPLES D'ACTIONS DE COMITÉS EN 2009

- Formation des enseignants à l'utilisation des supports pédagogiques de l'association.
- Sensibilisation des parents en partenariat avec les associations de parents d'élèves.
- Présentation aux autorités judiciaires de l'éthylotest anti-démarrage.
- Animation de stands de prévention à destination des travailleurs saisonniers.
- Formations complémentaires aux usagers de deux-roues motorisés.
- Étude sur le respect des vitesses en agglomération à l'aide d'un cinémomètre.
- Utilisation de « voitures tonneau » et de « camion tonneau » dans le cadre d'une manifestation grand public...

#### UNE FORMATION À L'UTILISATION DU SUPPORT « SENIORS »

Pour accompagner la sortie du support pédagogique « Conduite senior - Restez mobile ! », une dizaine de séances de formation ont été organisées sur tout le territoire métropolitain à destination des animateurs des stages seniors – bénévoles et directeurs des comités.

Près de 125 animateurs ont ainsi participé à ces réunions en 2009, qu'ils ont jugés constructives et utiles et qui ont donné lieu à de riches échanges sur le contenu et l'organisation des stages.



## LES BÉNÉVOLES DE L'ASSOCIATION

Intervenant dans les écoles, les entreprises, les collectivités et autres associations, ou participant à certaines actions militantes (relations publiques, prospections d'adhérents, campagnes nationales...), les 1 500 bénévoles jouent un rôle essentiel dans l'animation des comités et la conduite des actions qui sont menées sur le terrain.

Aux côtés des présidents, des directeurs et des secrétaires, ils donnent non seulement de leur temps, mais font bénéficier le public de leur expérience et de leur expertise. En 2009, pour les remercier de leur engagement, l'association a décerné à 180 d'entre eux une médaille d'honneur et à 89 un témoignage de reconnaissance.

Le guide du bénévole, remis à tout nouvel arrivant dans l'association, permet de formaliser cet engagement en définissant les responsabilités et droits respectifs du bénévole et du comité.

## LES RÉUNIONS ET CÉRÉMONIES ORGANISÉES PAR NOS COMITÉS

○ Près de 150 réunions et manifestations à destination de ses membres ont été organisées par les comités départementaux.

○ Ainsi, plusieurs comités ont mis en place des réunions d'information à destination des adhérents, donateurs et partenaires qui permettent de faire le point sur la politique de sécurité routière, sur les actions de l'association et de ses bénévoles et de donner la parole aux acteurs de la lutte contre l'insécurité routière.

○ Ces moments de convivialité et d'échange sont aussi l'occasion de les remercier pour leur soutien et leur implication pour la réussite des actions mises en œuvre par leur comité.

## COMMISSIONS CONSULTATIVES D'USAGERS : LES COMITÉS TOUJOURS EN PREMIÈRE LIGNE



○ Les comités continuent de participer activement aux commissions consultatives d'usagers qui, conformément à une demande de l'association Prévention Routière, permettent d'associer les groupes d'usagers aux politiques locales de sécurité routière.

○ En cours de généralisation dans tous les départements, ces commissions examinent non seulement les incohérences de signalisation routière, mais également les principaux problèmes d'infrastructure et toute suggestion d'amélioration en matière de sécurité routière des usagers.

○ Les adhérents sont de plus en plus nombreux à demander aux comités d'étudier et de relayer leurs remarques et suggestions.

## « NE CROISEZ PAS LE FER AVEC LE TRAIN », DEUXIÈME ÉDITION

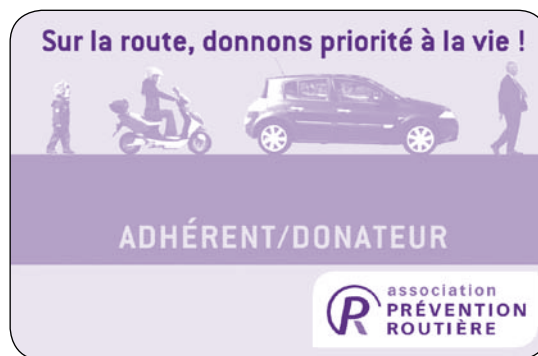
○ Pour la deuxième année consécutive, nos comités départementaux ont participé à l'opération de sensibilisation aux abords de passages à niveau, aux côtés de Réseau ferré de France (RFF), de la SNCF et des collectivités partenaires. Cette manifestation a pris cette année de l'ampleur, puisque 14 sites étaient concernés. Les bénévoles ont ainsi relayé auprès d'un grand nombre de conducteurs les règles élémentaires de vigilance en rappelant notamment que 98 % des accidents sur les passages à niveau sont liés à une « erreur » humaine.

## L'ASSOCIATION S'EXPORTE AU BRÉSIL

L'association Prévention Routière a participé le 26 mai au Brésil, à l'invitation de l'État de Sao Paulo, à un colloque sur la sécurité routière axé plus particulièrement sur les dangers de l'alcool au volant. L'alcool représente la première cause d'accidents mortels de la route au Brésil. Pierre Gustin, délégué général de l'association, a présenté l'expérience française en matière de lutte contre les accidents de la route et notamment celle liée à l'alcool, aussi bien sur le plan préventif (opérations « Capitaines de soirée », kits pédagogiques pour les lycées) que répressif (contrôles d'alcoolémie par les forces de l'ordre, éthylotests anti-démarrage...). Trois cents personnes (parlementaires, fonctionnaires, associations, chercheurs ...) ont participé à cette manifestation qui s'inscrivait dans le cadre de l'année France-Brésil.

## LES MEMBRES ADHÉRENTS ET DONATEURS DE L'ASSOCIATION

- Reconnue d'utilité publique, l'association Prévention Routière tire l'essentiel de ses ressources et sa légitimité de ses adhérents, donateurs et légataires. Ainsi, en 2009 l'association a bénéficié de 180 000 contributions et dons provenant de particuliers et d'entreprises.
- Les recettes de l'association provenant des adhésions et dons de personnes physiques et morales sont en légère baisse en 2009.
- Toutefois, le nombre d'adhérents et donateurs personnes physiques est en hausse de 9 % et les produits les concernant sont en augmentation de 7,5 % par rapport à l'année 2008. Ces bons résultats s'expliquent en grande partie par une meilleure efficacité des messages adressés aux adhérents et donateurs qui reçoivent désormais, en même temps que la lettre de renouvellement d'adhésion, leur carte d'adhérent-donateur à leur nom.
- En 2009, plusieurs messages d'appels à don complémentaire ont également été adressés. L'un au mois de juillet, les autres en même temps que l'envoi du magazine *Circuler autrement* qui remplace désormais *Feuille de route*.
- Le nombre de prélèvements automatiques est également en hausse de 12 %. Ce mode de paiement permet à l'association d'obtenir une meilleure planification budgétaire de ses ressources et offre l'avantage de réduire les coûts de renouvellement d'adhésion.
- Les avantages proposés par des entreprises partenaires aux adhérents de l'association ont, en 2009, été étendus.
- Une politique d'incitation au legs a également été initiée par la publication régulière, dans les courriers et dans *Circuler autrement*, d'informations sur les modalités de transmission à l'association par legs, donation et assurance-vie.
- Un effort particulier a été fait en 2009 pour recruter de nouveaux adhérents et donateurs, pour l'essentiel par l'envoi de courriers de prospection. Une opération de prospection téléphonique a également été menée en fin d'année. Au total, 15 000 nouveaux adhérents ou donateurs ont rejoint l'association en 2009, contre près de 11 000 en 2008.



## LES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

### LES COLLABORATEURS DE L'ASSOCIATION

○ Au 31 décembre 2009, l'effectif était de 232 salariés (contre 244 en 2008). Sur ces 232 postes, 91 sont à temps plein et 141 sont sous contrats à temps partiel. 118 salariés sont cadres et 111 non-cadres. À l'effectif cadre et non-cadre, il convient d'ajouter 3 contrats à durée déterminée et/ou aidés par l'État. En 2009, 36 personnes ont travaillé au siège de l'association à Paris (contre 40 en 2008), et 196 dans les comités départementaux (contre 204 en 2008). En 2009, la masse salariale, charges et taxes incluses, représente 7 082 800 euros contre 7 052 791 euros en 2008 et 7 548 188 en 2007.

○ Animé par un président bénévole, chaque comité départemental est constitué d'un directeur et de son secrétariat. En 2009, 3 nouveaux présidents de comité ont été nommés par le conseil d'administration, 11 directeurs ont quitté leurs fonctions et ont été pour la plupart remplacés. Par ailleurs sur 6 postes de secrétaires et employés ayant quitté l'association, seuls 3 postes ont fait l'objet d'un recrutement.

○ Près de 1 500 délégués bénévoles apportent leur temps, leur soutien et leurs compétences aux comités départementaux. Ils constituent un appui indispensable à l'équipe salariée des comités.

○ Comme chaque année, une attention particulière a été apportée à la formation professionnelle continue. En 2009, les actions inscrites au plan de formation ont représenté 1,80 % de la masse salariale. Le séminaire annuel de formation des nouveaux directeurs a été organisé au centre national en octobre 2009.

○ L'année 2009 a été marquée par la fin du plan stratégique « 2007–2009 » dont les deux objectifs parallèles étaient de repositionner l'association Prévention Routière et d'assurer son équilibre financier en 2009. Les principaux points du plan et les orientations adoptées par le conseil d'administration lors des réunions des 26 avril 2007 et 18 septembre 2007 avaient fait l'objet d'une concertation avec les comités départementaux et des objectifs volontaires et réalistes, respectant à la fois les orientations fixées et les spécificités locales de chaque comité, avaient été retenus. Ainsi des rapports d'étapes ont été effectués à plusieurs reprises au cours de l'année et les résultats enregistrés pour 2009 traduisent la mobilisation de l'association pour atteindre les objectifs fixés.

### LES FINANCES DE L'ASSOCIATION

○ Les résultats financiers de l'association Prévention Routière sont, comme chaque année, conditionnés par les ressources de l'association et notamment par les cotisations, dons et legs des personnes physiques et des personnes morales ainsi que par les versements des subventions des collectivités territoriales aux comités départementaux.

○ Le compte de résultat de l'exercice 2009 de l'association Prévention Routière fait apparaître un total des produits en baisse de 4,1 %. Il convient d'observer une progression des ressources provenant des cotisations, dons et soutiens des personnes physiques (+ 7,5 %) et une variation négative des produits issus des personnes morales (- 11,4 %). Les subventions des collectivités territoriales se présentent cette année en baisse de 5,4 %.

○ Suivant le principe de prudence, et conformément au plan stratégique mis en place, les charges ont fait l'objet de diverses mesures visant notamment à la réduction des coûts de fonctionnement. Ainsi et pour leur totalité, celles-ci sont en diminution de 5,2 %.

Ces charges concernent essentiellement les dépenses liées aux achats externes de biens et de services réalisées dans le cadre des actions d'éducation, des opérations de communication, des études et recherches, et des dépenses affectées au recrutement et à la gestion des adhérents.

Comparées à 2008, les dépenses de personnel sont sensiblement identiques.

○ Dans ce contexte, en 2009, l'association Prévention Routière enregistre, sur un budget global d'environ 17 millions d'euros, un résultat courant de 355 440 euros et, compte tenu des produits et charges exceptionnels, un résultat global positif de 291 759 euros. Cet excédent d'exercice est affecté au poste « capitaux propres » du bilan, poste qui s'élève au 31 décembre 2009 à 5 548 803 euros.

La stratégie de développement des adhésions et dons s'est poursuivie en 2009 et les mesures d'économies enregistrées, dans les comités départementaux et plus spécifiquement au centre national, ont permis à l'association d'équilibrer ses résultats.

○ Comme à l'accoutumée, les comptes ont été contrôlés et certifiés par le commissaire aux comptes qui effectue déplacements et contrôles dans les comités départementaux de l'association.

### RÉPARTITION DES RECETTES 2009 DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Compte de résultat au 31.12.09



COTISATIONS ET DONNS PERSONNES MORALES (1)	6 621 746 €	39,27 %
COTISATIONS ET DONNS PERSONNES PHYSIQUES	5 230 050 €	31,02 %
SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES PDASR	2 965 370 €	17,59 %
AUTRES PRODUITS	2 001 319 €	11,87 %
PRODUITS FINANCIERS	41 707 €	0,25 %

(1) dont assureurs 32 %  
Hors produits exceptionnels  
**Total recettes : 16 860 191**

### REPARTITION DES DÉPENSES 2009 DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Compte de résultat au 31.12.09



ÉDUCATION FORMATION	8 656 267 €	52,45 %
COMMUNICATIONS - PUBLICATIONS	3 745 380 €	22,69 %
ADHÉSIONS - RELATIONS AVEC LES ADHÉRENTS	2 595 028 €	15,72 %
OPÉRATIONS - PARTENARIATS	1 508 076 €	9,14 %

Hors charges exceptionnelles

**Total dépenses : 16 504 751**

# L'organisation de l'association

- Association régie par la loi de 1901, l'association Prévention Routière a été créée, il y a 60 ans en 1949, devant la montée de l'hécatombe routière, par les sociétés d'assurances et les professions de l'Union routière.
- Elle a été reconnue d'utilité publique le 3 mai 1955.
- L'article I des statuts définit clairement l'objet de l'association : « Étudier et mettre en œuvre toutes mesures et encourager toutes initiatives propres à réduire la fréquence et la gravité des accidents de la circulation routière ».
- L'association Prévention Routière présente aujourd'hui la caractéristique d'être à la fois un opérateur d'actions de prévention et de sensibilisation, un centre d'information et d'expertise, une organisation militante. Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents et la formation des conducteurs, la sensibilisation et l'information du grand public, des entreprises, des infractionnistes. Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière.
- Outre le centre national à Paris, l'association est présente dans tous les départements, y compris outre-mer, grâce à 101 comités départementaux animés généralement par un président, un directeur à temps partiel, un secrétariat et des bénévoles.
- Le conseil d'administration est composé de représentants d'associations de victimes et de handicapés, de l'Association des maires de France, de l'Association des départements de France, de présidents de comités départementaux de l'association Prévention Routière, de représentants des grandes professions de la route ainsi que de représentants de sociétés et d'agents d'assurance.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION (décembre 2009)

### BUREAU

Président : Bernard Pottier  
Président adjoint : Patrick Mortagne (Allianz)  
Vice-président : Michel Thiers (Association des maires de France – AMF)  
Trésorier : Philippe Randot (président du comité de Paris de l'association Prévention Routière)  
Secrétaire : Stéphane Pénet (directeur des assurances de biens et de responsabilité de la FFSA)

### AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Automobile Club National : Christian Gérondeau  
Fédération nationale des transports routiers (FNTR) : Fabrice Accary  
Union routière de France (URF) : Claude Cham  
AXA France : Éric Lemaire  
Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (AGÉA) : Jean Mesmin  
Assemblée des départements de France (ADF) : Alain Hethener  
Association des paralysés de France (APF) : Joseph Barbosa  
Fédération française du motocyclisme : Jean-Pierre Moreau  
Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) : Xavier Fels  
Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) : Francis Davoust  
Generali France Holding : Jean-Benoît Bordes  
Groupama-Gan : Frédéric Maisonneuve  
GMF : Valérie Cohen  
MMA : Nathalie Bohère  
Union nationale des familles de traumatisés crâniens (AFTC) : Marie-Christine Cazals  
Christiane Cellier (Fondation Anne Cellier)  
Geneviève Jurgensen (Ligue contre la violence routière)  
Jean-Guy Fontaine (président du comité d'Ille-et-Vilaine de l'association Prévention Routière)  
Charles Mercier-Guyon (président du comité de Haute-Savoie de l'association Prévention Routière)

## COMITÉ DE DIRECTION (avril 2010)

Délégué général : Pierre Gustin

Délégué général adjoint, directeur de la communication, du marketing et des partenariats : Jean-Yves Salaün  
Secrétaire général, directrice de l'administration générale et des finances : Nicole Brasquet  
Directeur de l'éducation et de la formation : Emmanuel Renard  
Directeur des études et recherches : Christophe Ramond  
Chargé de mission « Vie associative » : Blaise Casevitz

Conseiller pour les affaires européennes : Jacques Léglu

Site Internet : [www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)

# les comités départementaux

de l'association prévention routière

## 01 Ain

421, rue Léopold le Hon  
01000 BOURG-EN-BRESSE  
Tél. : 04 74 45 25 30

## 02 Aisne

56, rue Châtelaine  
02000 LAON  
Tél. : 03 23 20 49 15

## 03 Allier

13, place de la Liberté  
03000 MOULINS Cedex  
Tél. : 04 70 20 95 82

## 04 Alpes-de-Haute-Provence

La Gineste  
Le Grand Pont  
04000 DIGNE  
Tél. : 04 92 31 61 65

## 05 Hautes-Alpes

27, avenue du  
Commandant Dumont  
05000 GAP  
Tél. : 04 92 53 85 69

## 06 Alpes-Maritimes

9 bis, rue Massenet  
06000 NICE  
Tél. : 04 93 87 09 21

## 07 Ardèche

15, cours du Palais  
BP 318  
07003 PRIVAS Cedex  
Tél. : 04 75 64 11 23

## 08 Ardennes

30, avenue du Maréchal  
Leclerc  
BP 377  
08107 CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES Cedex  
Tél. : 03 24 33 23 71

## 09 Ariège

24, avenue du Général  
de Gaulle  
BP 147  
09004 FOIX Cedex  
Tél. : 05 61 02 75 04

## 10 Aube

Maison des Activités  
Associatives  
125, avenue Robert  
Schuman  
10000 TROYES  
Tél. : 03 25 80 55 40

## 11 Aude

25, rue Aimé Ramond  
BP 213  
11005 CARCASSONNE  
Cedex  
Tél. : 04 68 25 49 06

## 12 Aveyron

9, rue Victoire Massol  
12000 RODEZ  
Tél. : 05 65 68 71 77

## 13 Bouches-du-Rhône

17, cours Pierre Puget  
13006 MARSEILLE  
Tél. : 04 91 37 72 95

## 14 Calvados

4, rue du 11 Novembre  
BP 173  
14010 CAEN Cedex  
Tél. : 02 31 83 94 12

## 15 Cantal

15, rue Alexandre Pinard  
15000 AURILLAC  
Tél. : 04 71 48 28 13

## 16 Charente

24 rue Guy Ragnaud  
16000 ANGOULÊME  
Tél. : 05 45 95 29 84

## 17 Charente-Maritime

58, rue Gustave Flourens  
17000 LA ROCHELLE  
Tél. : 05 44 54 51 84

## 18 Cher

238 avenue de St Amand  
TROUY NORD  
18570 LA CHAPELLE ST URSIN  
Tél. : 02 48 50 05 19

## 19 Corrèze

27, avenue du  
Commandant Dumont  
19000 TULLE  
Tél. : 05 55 20 20 98

## 20A Corse-du-Sud

8, boulevard Fred  
Scamaroni  
20000 AJACCIO  
Tél. : 04 95 51 23 13

## 20B Haute-Corse

25 bis, rue Luce de  
Casabianca  
BP 24  
20288 BASTIA Cedex  
Tél. : 04 95 32 05 81

## 21 Côte-d'Or

Centre des Associations  
2, rue des Corroyeurs  
BP L3  
21068 DIJON Cedex  
Tél. : 03 80 43 31 52

## 22 Côtes-d'Armor

7 bis, place Saint-Michel  
22000 SAINT-BRIEUC  
Tél. : 02 96 33 58 46

## 23 Creuse

4, avenue Fayolle  
BP 121  
23003 GUÉRET Cedex  
Tél. : 05 55 52 26 51

## 24 Dordogne

3, rue du Guesclin  
BP 5032  
24005 PÉRIGUEUX Cedex  
Tél. : 05 53 53 35 93

## 25 Doubs

28, rue du Caporal  
Peugeot  
25000 BESANÇON  
Tél. : 03 81 82 25 51

## 26 Drôme

Les Loggias  
5, rue Jean-Louis  
Barrault  
26000 VALENCE  
Tél. : 04 75 43 62 98

## 27 Eure

42, rue Joséphine  
27000 EVREUX  
Tél. : 02 32 33 23 17

## 28 Eure-et-Loir

82, avenue Mauricie  
Maunoury  
28600 LUISANT  
Tél. : 02 37 35 33 39

## 29 Finistère

23, rue Providence  
29000 QUIMPER  
Tél. : 02 98 55 61 65

## 30 Gard

2, allée de la Corderie  
Mont Duplan  
BP 1407  
30017 NÎMES Cedex 1  
Tél. : 04 66 26 16 05

## 31 Haute-Garonne

76, allée Jean Jaurès  
Boîte n° 10  
31000 TOULOUSE  
Tél. : 05 61 62 90 05

## 32 Gers

9, rue Irénée David  
Bâtiment Pasteur-  
Administration  
32000 AUCH  
Tél. : 05 62 60 05 06

## 33 Gironde

3, rue Mandron  
33000 BORDEAUX  
Tél. : 05 56 44 10 74

## 34 Hérault

261, chemin de  
Poutingon  
34070 MONTPELLIER  
Tél. : 04 67 27 17 00

## 35 Ille-et-Vilaine

Parc d'activités La  
Bretèche, Bât. 0  
Avenue Saint-Vincent  
35760 SAINT-GRÉGOIRE  
Tél. : 02 99 23 10 30

## 36 Indre

11, avenue Daniel Bernardet  
36000 CHATEAUROUX  
Tél. : 02 54 34 73 13

## 37 Indre-et-Loire

2, rue Roger Salengro  
37000 TOURS  
Tél. : 02 47 61 83 65

## 38 Isère

1, place Paul Vallier  
38000 GRENOBLE  
Tél. : 04 76 44 37 62

## 39 Jura

13, rue Perrin  
39000 LONS-LE-SAUNIER  
Tél. : 03 84 24 05 09

## 40 Landes

2 138, avenue du  
Maréchal Juin  
40000 MONT-DE-MARSAN  
Tél. : 05 58 06 88 75

## 41 Loir-et-Cher

45, avenue Maunoury  
41000 BLOIS  
Tél. : 02 54 74 72 78

## 42 Loire

20 bis, rue Ferdinand  
Gambon  
Parc de l'Europe  
42100 SAINT-ÉTIENNE  
Tél. : 04 77 33 38 12

## 43 Haute-Loire

25, rue des Tanneries  
43000 LE PUY  
Tél. : 04 71 05 78 80

## 44 Loire-Atlantique

3, rue Émile Péhant  
44000 NANTES  
Tél. : 02 40 47 01 35

## 45 Loiret

27, rue Charles Sanglier  
45000 ORLÉANS  
Tél. : 02 38 53 73 16

## 46 Lot

Espace associatif  
Place Bessières  
46000 CAHORS  
Tél. : 05 65 22 32 64

## 47 Lot-et-Garonne

14, boulevard de la  
Liberté  
47000 AGEN  
Tél. : 05 53 47 00 02

## 48 Lozère

6 bis, boulevard Bourillon  
48000 MENDE  
Tél. : 04 66 49 24 47

## 49 Maine-et-Loire

10, boulevard Olivier  
Couffon  
49000 ANGERS  
Tél. : 02 41 88 74 66

## 50 Manche

3, avenue de Verdun  
50000 SAINT-LÔ  
Tél. : 02 33 05 52 72

## 51 Marne

77 bis, rue Kellermann  
51000 CHÂLONS-EN-  
CHAMPAGNE  
Tél. : 03 26 64 54 68

## 52 Haute-Marne

Ancien octroi  
Boulevard Thiers  
52000 CHAUMONT  
Tél. : 03 25 03 26 18

## 53 Mayenne

91, avenue Robert Buron  
53000 LAVAL  
Tél. : 02 43 69 06 61

## 54 Meurthe-et-Moselle

12, rue des Jardiniers  
54000 NANCY  
Tél. : 03 83 30 43 78

## 55 Meuse

Case officielle n° 25  
Cité administrative  
55013 BAR-LE-DUC Cedex  
Tél. : 03 29 79 40 79

## 56 Morbihan

Square Émile Bernard  
56000 VANNES  
Tél. : 02 97 46 16 18

## 57 Moselle

10, avenue Leclerc de  
Hautecloué  
BP 523  
57009 METZ Cedex 1  
Tél. : 03 87 66 35 30

## 58 Nièvre

17, rue du Rivage  
58000 NEVERS  
Tél. : 03 86 59 07 50

## 59 Nord

16 bis, rue Jeanne d'Arc  
59000 LILLE  
Tél. : 03 20 54 56 56

## 60 Oise

60, boulevard Saint-Jean  
60000 BEAUVAIS  
Tél. : 03 44 48 08 22

## 61 Orne

23, rue des Capucins  
61000 ALENÇON  
Tél. : 02 33 26 39 85

## 62 Pas-de-Calais

14, rue du Général Barbot  
BP 559  
62008 ARRAS Cedex  
Tél. : 03 21 73 84 84

## 63 Puy-de-Dôme

37, rue Montlosier  
63000 CLERMONT-  
FERRAND  
Tél. : 04 73 90 93 92

## 64 Pyrénées-Atlantiques

10, rue Lapouble  
64000 PAU  
Tél. : 05 59 62 77 39

## 65 Hautes-Pyrénées

2, avenue Bertrand  
Barère  
65000 TARBES  
Tél. : 05 62 93 23 99

## 66 Pyrénées-Orientales

Boulevard Jean Bourrat  
66000 PERPIGNAN  
Tél. : 04 68 35 33 60

## 67 Bas-Rhin

Cité administrative  
14, rue du Maréchal Juin  
67084 STRASBOURG Cedex  
Tél. : 03 88 76 79 20

## 68 Haut-Rhin

7, avenue du Général  
de Gaulle  
68000 COLMAR  
Tél. : 03 89 41 72 73

## 69 Rhône

18, rue du Bât d'Argent  
69001 LYON  
Tél. : 04 78 27 29 88

## 70 Haute-Saône

10, rue du Commandant  
Girardot  
BP 37  
70001 VESOUL Cedex  
Tél. : 03 84 76 18 10

## 71 Saône-et-Loire

52, quai Lamartine  
71000 MÂCON  
Tél. : 03 85 38 12 20

## 72 Sarthe

175 bis, rue Nationale  
72000 LE MANS  
Tél. : 02 43 84 02 89

## 73 Savoie

77, place Métropole  
73000 CHAMBÉRY  
Tél. : 04 79 33 21 84

## 74 Haute-Savoie

6, rue de Rumilly  
74000 ANNECY  
Tél. : 04 50 51 19 87

## 75 Paris

6, avenue Hoche  
75008 PARIS  
Tél. : 01 48 56 60 90

## 76 Seine-Maritime

18, rue Malouet  
76100 ROUEN  
Tél. : 02 35 72 57 57

## 77 Seine-et-Marne

1, place Saint-Michel  
77000 MELUN  
Tél. : 01 64 37 39 51

## 78 Yvelines

28, boulevard de Lesseps  
78000 VERSAILLES  
Tél. : 01 39 50 13 09

## 79 Deux-Sèvres

164, avenue de La  
Rochelle  
79000 NIORT  
Tél. : 05 49 79 56 97

## 80 Somme

Cité des Métiers  
80440 BOVES  
Tél. : 03 22 50 40 61

## 81 Tarn

8, boulevard Andrieu  
81000 ALBI  
Tél. : 05 63 54 65 33

## 82 Tarn-et-Garonne

37, faubourg du Moustier  
82000 MONTAUBAN  
Tél. : 05 63 91 45 47

## 83 Var

La Marjolaine - Batiment B  
Mail de la Plaquette  
2, avenue Flora Tristan  
83130 LA GARDE  
Tél. : 04 94 92 98 41

## 84 Vaucluse

12, boulevard Saint-  
Roch  
84000 AVIGNON  
Tél. : 04 90 82 16 48

## 85 Vendée

11, rue Anatole France  
85000 LA ROCHE-SUR-YON  
Tél. : 02 51 37 04 98

## 86 Vienne

11, rue Henri Dunant  
86000 POITIERS  
Tél. : 05 49 01 76 28

## 87 Haute-Vienne

10, rue du Général Cézec  
87000 LIMOGES  
Tél. : 05 55 77 13 32

## 88 Vosges

2, avenue du Général de  
Gaulle  
88000 ÉPINAL  
Tél. : 03 29 82 13 37

## 89 Yonne

7, rue Saint-Germain  
89000 AUXERRE  
Tél. : 03 86 52 57 46

## 90 Territoire-de-Belfort

11, boulevard Joffre  
BP 10062  
90002 BELFORT Cedex  
Tél. : 03 84 21 22 61

## 91 Essonne

24, rue Vigier  
91100 CORBEIL-ESSONNES  
Tél. : 01 69 22 81 30

## 92 Hauts-de-Seine

57, avenue Victor Hugo  
92400 COURBEVOIE  
Tél. : 01 47 78 47 59

## 93 Seine-Saint-Denis

90, avenue Jean Jaurès  
92400 COURBEVOIE  
Tél. : 01 48 36 10 89

## 94 Val-de-Marne

33, avenue Michelet  
94210 LA VARENNE-SAINT-  
HILAIRE  
Tél. : 01 55 12 19 30

## 95 Val-d'Oise

18, rue Thiers  
95300 PONTOISE  
Tél. : 01 30 32 75 23

## 971 Guadeloupe

37, rue Abbé Grégoire  
97119 POINTE-À-PITRE  
Tél. : 05 90 83 06 63

## 972 Martinique

Vié Mazi, Trace Paa  
François  
97221 LE CARBET  
Tél. : 05 96 53 20 36

## 973 Guyane